

CAHIERS DU CRISES

Collection Études théoriques

No ET0112

**L'intervention professionnelle
en économie sociale :
une approche politique**

par Manon Boulianne et Yvan Comeau

septembre 2001

Résumé

Ce cahier rend compte d'une étude menée auprès d'intervenants et d'intervenantes en économie sociale, en particulier des personnes salariées pour qui cette activité représente un travail contractualisé. L'objectif premier de la recherche était de susciter des échanges entre intervenants de manière à identifier les difficultés rencontrées dans leur pratique ainsi que les moyens individuels et collectifs mis en œuvre ou à mettre éventuellement de l'avant pour y faire face. Notre approche théorique de l'intervention est inspirée de l'étude des mouvements sociaux et aborde l'intervention sous un angle politique. Le discours produit au cours de deux séries d'entretiens de groupe a été analysé, dans une perspective constructiviste, à l'aide d'une méthodologie adaptée à l'étude de la construction de schèmes d'interprétation collectifs.

L'analyse permet d'avancer que les intervenants et les intervenantes font partie d'une «coalition» ayant certaines variantes d'un diagnostic de situations indésirables et d'une manière de les résoudre (le pronostic). Cette coalition possède des alliances plus ou moins fortes et rencontre non seulement des obstacles inhérents au développement d'entreprises rentables et socialement utiles, mais également des acteurs réfractaires qui la concurrencent pour la légitimité de leur pronostic et l'accès aux ressources. Pour appuyer la coalition dans ce contexte de concurrence, les intervenants et intervenantes s'appuient sur leur expérience et déploient des gestes complexes et non prescrits ayant trait aux significations, aux relations avec les différents acteurs concernés et à la mobilisation des ressources.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1. Problématique de la recherche	2
1.1 Délimitation du champ d'étude	3
1.2 Le cadre conceptuel	4
2. La méthodologie de la recherche	8
2.1 Les entretiens de groupe	8
2.1.1 <i>La constitution des groupes</i>	8
2.1.2 <i>La composition des groupes</i>	9
2.1.3 <i>Le déroulement des rencontres</i>	10
2.1.4 <i>Les rapports entre intervenantes et intervenants au sein des groupes</i>	12
2.2 L'analyse de contenu	12
2.2.1 <i>La perspective générale d'analyse</i>	13
2.2.2 <i>Les corpus et la procédure d'analyse</i>	13
3. Les résultats	15
3.1 Le diagnostic posé par les intervenants et les intervenantes	15
3.2 Le pronostic	18
3.2.1 <i>La constitution d'un acteur collectif : la « coalition »</i>	19
3.2.2 <i>Les acteurs réfractaires</i>	20
3.2.3 <i>Les incitatifs et la légitimation de l'intervention</i>	21
3.2.4 <i>Les ressources</i>	22
4. Les pratiques politiques de l'intervention en économie sociale	23
CONCLUSION.....	26
BIBLIOGRAPHIE	27

Introduction

L'intervention en économie sociale¹ est une démarche planifiée qui vise la prise en charge d'une entreprise collective (coopérative ou compagnie à but non lucratif) par un groupe, tant sur le plan de l'« association » que de l'« entreprise », le développement d'attitudes démocratiques, de respect et de sociabilité ainsi que la réalisation de valeurs orientées vers la solidarité du groupe et le bien commun. Sur le plan des pratiques, l'économie sociale n'est pas au Québec un champ d'intervention entièrement nouveau. Cependant, sa résurgence à partir des années 1970, sa diffusion qu'ont rendu possible des organismes intermédiaires et la place qu'elle occupe dans le développement local et les programmes publics à partir du milieu des années 1990 (Sommet socioéconomique de 1996 et Politique de développement local et régional de 1997, entre autres choses) font qu'elle occupe une place importante dans le débat public sur le développement social et économique du Québec.

Les études traitant de l'émergence et du développement des initiatives de l'économie sociale ont mis en lumière l'importance du soutien extérieur (Cornforth, Thomas, Lewis et Spear, 1988; Staber, 1993; Defourny, 1994). Les conseillers et les conseillères en économie sociale mènent différentes activités de soutien et de suivi qui peuvent s'avérer cruciales pour un groupe promoteur de projet. Or, chez les intervenants et les intervenantes, comme chez le groupe promoteur, il y a parfois un manque de connaissance des obstacles susceptibles d'être rencontrés dans la mise en œuvre d'un projet (Ninacs, 1995 : 105). C'est pourquoi notre étude s'intéresse aux intervenants et intervenantes en économie sociale, en particulier aux personnes salariées pour qui cette activité représente un travail contractualisé. Comment ces personnes envisagent leur pratique? Quels obstacles et difficultés rencontrent-elles dans leur travail? Comment surmontent-elles ces difficultés?

Partant de l'hypothèse que les intervenantes et les intervenants développent des stratégies individuelles et collectives face à ces difficultés, soit pour les contourner, les surmonter ou les éliminer, l'objectif premier de la recherche était de susciter des échanges entre intervenants de manière à identifier les difficultés rencontrées dans leur pratique ainsi que les moyens individuels et collectifs mis en œuvre ou à mettre éventuellement de l'avant pour y faire face. Cette démarche a été réalisée auprès de deux groupes d'intervenantes et d'intervenants en économie sociale des régions de Québec et Chaudière-Appalaches entre octobre et décembre 2000. Elle s'est inscrite dans le cadre d'un projet intitulé «L'explication et la légitimation des savoirs d'expérience des

¹ Dans ce texte, le concept d'économie sociale désigne aussi bien l'ancienne que la nouvelle économie sociale.

intervenantes et intervenants dans les services liés à l'emploi», projet subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) dont est responsable Bruno Bourassa, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval.

Notre approche théorique de l'intervention étant inspirée de l'étude des mouvements sociaux, nous avons situé les pratiques concrètes et discursives des intervenantes et intervenants en économie sociale comme participant d'une action collective, dont un des principaux enjeux est la reconnaissance élargie d'une représentation particulière de l'économie et du social au sein de la société québécoise. Les échanges discursifs tenus au cours des rencontres de groupe ont donc été analysés dans une perspective constructiviste, à l'aide d'une méthodologie adaptée à l'étude de la construction de schèmes d'interprétation collectifs.

1. Problématique de la recherche

C'est dans un contexte particulier que l'intervention en économie sociale est interrogée. Premièrement, la société québécoise connaît des transformations profondes touchant l'ensemble des pratiques professionnelles qui subissent une remise en question de leur légitimité, de leur compétence, de leur statut² et de leur manière de faire (Racine, 1998). Deuxièmement, l'économie sociale représente une innovation parce qu'elle a d'abord été expérimentée par des mouvements sociaux et qu'elle a connu, par la suite, une certaine diffusion dans le domaine des politiques publiques³. L'économie sociale représente donc un champ relativement nouveau sur le plan de l'intervention, même si une bonne partie des savoirs relatifs à la création et au développement d'une initiative économique collective sont codifiés depuis un certain temps déjà, notamment dans des manuels (Lamoureux et al., 1983 et 1996; Marcotte, 1986, Doucet et Favreau, 1991; Conseil de la coopération du Québec, 1999). Troisièmement, à l'instar d'autres thèmes à caractère économique et

² La question de l'autonomie préoccupe au premier plan les professionnels parce que leur intervention s'inscrit de plus en plus dans des organisations dont les règles institutionnelles sont généralement fondées sur la hiérarchie (Legault, 1998). Puisque l'intervention est un travail réflexif, les catégories d'analyse du travail industriel sont insuffisantes pour en saisir la complexité, le réajustement perpétuel, la réactualisation permanente des connaissances et la négociation continue des marges de manœuvre (Maheu et Bien-Aimé, 1997; Bien-Aimé et Maheu, 1998), même si les gestionnaires tentent de réduire ces dernières (Allaire, 1995). Sur ce registre, les travaux de Gadrey (1994) montrent les écueils de la rationalisation industrielle de l'intervention qui est contraire à une rationalisation professionnelle fondée notamment sur l'évaluation par les pairs.

³ On retrouve dans Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell (2001), un état de situation récent de la diversité des entreprises collectives dans lesquelles les producteurs et les usagers assument un certain pouvoir, et des formes de gouvernance et de concertation locales fondées sur la coopération plus ou moins conflictuelle des acteurs du milieu.

politique, l'économie sociale s'inscrit dans un débat public; elle devient un objet de controverses dans l'opinion publique et au sein des mouvements sociaux (Boivin et Fortier, 1998). Ces discussions font partie intégrante de l'intervention.

1.1 Délimitation du champ d'étude

D'après Nélisse (1997), trois pôles ou « réseaux conceptuels » composent l'intervention : le pratico-interactif, le techno-scientifique et le politique. Le pôle pratico-interactif (action clinique) comprend « l'agir professionnel » qui est « cette action du professionnel 'habité' si on peut dire, par l'acte professionnel [tel que défini par un code de profession, par exemple]. Celui-ci est réapproprié et accompli par le sujet professionnel qui en fait 'son' acte; lequel peut dès lors se définir par les propriétés propres au sujet (volonté, rationalité, sens des valeurs, sens de la mesure, neutralité, décide en son for intérieur ou en âme et conscience...) » (Nélisse, 1997 : 25). Le pôle techno-scientifique de l'intervention concerne l'activité proprement dite et suppose trois composantes : les outils (des opérations précises telles l'animation de réunions), les méthodes (savoir-faire consacré et intégré permettant d'obtenir les résultats anticipés comme par exemple la « gestion participative » ou la « programmation stratégique ») et les technologies (diverses combinaisons possibles des justifications de l'action – par exemple, la création d'emplois –, des fondements scientifiques – cadres théoriques et données expérimentales – et l'organisation des processus de travail dans un établissement) (Nélisse, 1998). Le pôle politique de l'intervention touche son institutionnalisation ⁴, c'est-à-dire les processus de légitimation des savoirs experts, la contractualisation du travail salarié, les rapports avec différents acteurs et la reconnaissance de l'économie sociale en tant que composante de la sphère production-consommation-accumulation d'une société.

La présente recherche s'intéresse au pôle politique de l'intervention en économie sociale, même si l'intervention représente un tout en action et combine de manière inextricable les trois pôles. Ainsi, le phénomène des savoirs se retrouve dans les trois pôles; la contribution spécifique du pôle politique, en cette matière, est de poser le problème de la coexistence de savoirs experts maîtrisés par les intervenants, de la présence de savoirs concurrents proposés par d'autres experts et de savoirs communs que manifestent les gens ordinaires et qui, à leur tour, intègrent les savoirs experts et deviennent en mesure de les critiquer (Mesny, 1998).

⁴ De manière plus générale, l'institutionnalisation désigne « la formation de processus politiques à partir des conflits de classes d'un côté, du fonctionnement des organisations de l'autre » (Touraine, 1993 : 212).

L'intervention en économie sociale suppose alors qu'il existe une situation jugée insatisfaisante (le chômage notamment) et qu'une personne extérieure à la situation et salariée d'une organisation met son expertise au service d'un groupe qui mobilise des ressources en vue de constituer une association et organiser une activité économique. L'intervenant hérite d'une certaine autorité que lui confère ses connaissances; il tente de normaliser une situation à l'aide d'une initiative économique collective plus ou moins innovante et alternative. En ce sens, l'intervention en économie sociale peut être conçue comme étant « une régulation à partir de et sur une normativité » (Nélisse, 1997 : 37), peu importe d'où provienne cette normativité, d'un mouvement social, de la classe dominante ou d'une institution.

1.2 Le cadre conceptuel

La sociologie permet d'appréhender le pôle politique de l'intervention en économie sociale parce qu'elle s'intéresse au contexte, aux rapports sociaux, aux contraintes et aux innovations⁵. Les intervenants et les intervenantes en économie sociale accompagnent une action collective qui représente un domaine passablement bien étudié par cette discipline. À partir des diverses théories de l'action collective⁶ et d'études empiriques, McAdam, McCarthy et Zald (1988) distinguent l'émergence de l'action collective et son maintien. À chacun de ces moments interviennent des macrophénomènes et des microphénomènes. En ce qui concerne l'émergence de l'action collective, il existe des lieux de mobilisation, c'est-à-dire des réseaux de groupes ou d'associations de niveau intermédiaire permettant à l'action collective de s'organiser; ces lieux représentent un pont, en quelque sorte, entre les macro et les microphénomènes. Dans ces lieux de mobilisation se manifestent des processus essentiels à l'action collective : la transformation des représentations concernant la situation (*frame alignment process*), la définition des attentes en termes d'objectifs et de planification, et l'adjonction de ressources. En ce qui a trait au maintien et au changement de l'action collective, les significations produites, les rapports avec l'État, la mobilisation et les

⁵ Une autre manière d'aborder l'intervention puise son inspiration de la psychologie. Parce qu'elle s'intéresse particulièrement au point de vue du ou de la professionnelle, il s'agit alors d'une perspective plutôt individualisante et personnaliste valorisant la compétence et légitimant la professionnalité à l'instar de Schön (1994) (Couturier, 1998; Legault, 1998). Cette perspective convient davantage pour appréhender l'intervention à partir du pôle pratico-interactif.

⁶ Il existe, dans ce domaine, des théories tout à fait différentes de l'action collective. Ainsi, la théorie de la mobilisation des ressources aborde l'action collective comme la mise en œuvre organisée de volontés qui partagent des intérêts communs et s'attarde principalement à des éléments d'organisation et de mobilisation des acteurs sociaux à l'intérieur de mouvements spécifiques (MacCarthy et Zald, 1979; Piven et Cloward, 1977). La théorie des structures des opportunités politiques met l'emphase sur les conditions extérieures, tant conjoncturelles que structurelles, qui influencent l'issue de l'action collective (Tarrow, 1994).

stratégies utilisées s'avèrent déterminants. Voilà des processus auxquels contribuent directement les intervenants et les intervenantes en économie sociale.

Afin d'expliquer théoriquement ces processus, l'approche constructiviste permet de saisir à la fois les contraintes des structures et les capacités stratégiques des acteurs (Giddens, 1997). Pour l'étude de l'action collective et des mouvements sociaux, Alberto Melucci (1996) et Benford et Snow (2000) offrent une perspective qui prend en compte les aspects idéels, les représentations, l'interprétation des conditions et des événements auxquels sont confrontés les acteurs collectifs, et qui permet de faire porter le regard sociologique sur l'acteur et la structure. Dans cette perspective, l'environnement externe contraint les possibles mais ne les détermine pas. Ce constructivisme reconnaît une agencéité aux acteurs collectifs. Les modalités organisationnelles, la nature du leadership, la construction sociale de l'environnement et du mouvement par ses participants, les traditions de luttes et l'expérience antérieure sont autant d'éléments qui contribuent à forger le répertoire des possibles (Fillieule et Péchu, 1993 : 195).

Escobar et Alvarez (1992), Melucci (1996) et Castells (1999) suggèrent que les mouvements sociaux contemporains ne sont pas constitués uniquement autour de la défense d'intérêts matériels de groupes sociaux objectivement définis par la place qu'ils occupent dans l'organisation sociale et du travail mais aussi, ou principalement, autour de la défense de différentes interprétations du monde qui s'affrontent dans une arène conflictuelle. Dans cette arène, ce sont les idées, les symboles, les concepts et les paradigmes structurant la pensée qui sont en jeu. L'issue de ces luttes, c'est l'hégémonie d'une structure d'interprétation du monde. Si les autres ne disparaissent pas devant elle, elles y sont subordonnées et se présentent comme autant d'« alternatives » que des défenseurs peuvent tenter de hisser au sommet. Ces luttes collectives se jouent donc d'abord sur le plan des significations. Mais elles ont des retombées réelles. Les interprétations en lutte sont également issues de l'expérience. Dans cette perspective, la relation entre expérience et idéologie est dialogique. Les intervenants et intervenantes en économie sociale participent de toute évidence à une action collective de ce genre.

Un concept central pour appréhender ces luttes symboliques est celui des « schèmes d'interprétation » (*frames*) qui est utilisé dans un nombre croissant de recherches sur l'action collective depuis une quinzaine d'années (Benford et Snow, 2000). À l'instar de Gamson (1992) et de Melucci (1996), la *théorie de la construction des schèmes d'interprétation* considère que les schèmes collectifs d'interprétation ne sont pas de simples agrégats de perceptions individuelles mais

bien le résultat d'un processus continu de négociation collective autour de significations partagées. Melucci définit les schèmes d'interprétation comme « la représentation discursive de l'action collective organisée à partir de la position occupée par l'acteur dans le champ du social » (1996 : 348).

La prise en compte des remarques sociologiques de Melucci permet d'éviter de verser dans une variante psychologisante ou structuraliste de cette approche théorique. De cette façon, situer la construction des schèmes d'interprétation *dans le champ des rapports sociaux* en tant que *processus*, permet d'éviter ces dérives. Il s'agit d'une approche basée sur une épistémologie constructiviste critique qui, loin de nier les rapports de pouvoir et les hiérarchies, les prend justement comme fondement de l'action discursive.

Pour Melucci (1996 : 355), le processus de constitution des schèmes collectifs d'interprétation renferme deux ambivalences notoires. La première est que les leaders des mouvements sociaux, qui jouent un rôle central dans la constitution des schèmes d'interprétation, doivent présenter vers l'extérieur un discours cohérent et unifié alors que les mouvements sociaux sont marqués à l'intérieur par une pluralité de discours et par des tensions entre leurs différentes composantes. Une seconde ambivalence, encore plus fondamentale pour Melucci, tiendrait du fait que les mouvements sociaux se battent pour l'accès aux mêmes ressources, symboliques ou matérielles, qu'ils considèrent avoir une grande valeur. Les acteurs en conflit partagent un même champ d'action mais l'interprètent de façon opposée, dans leurs efforts pour tenter de le soumettre à leur contrôle. Chaque acteur s'identifie au champ tout entier et refuse toute légitimité à l'opposant. L'issue des luttes menées est donc la légitimation d'un schème d'interprétation et la dé-légitimation des schèmes des autres acteurs collectifs. Pourtant, aucun de ces schèmes ne présente la réalité telle qu'elle est. C'est ainsi qu'en même temps qu'il le révèle (explicitement), le discours d'un mouvement social dissimule (implicitement) l'enjeu du conflit. Cela étant posé, l'analyse sociologique consisterait à mettre à jour le champ social (et socialement construit) que cachent les schèmes particuliers d'interprétation des acteurs collectifs et d'en révéler les tensions internes.

Par le biais du discours, on peut aussi identifier les opposants au projet du mouvement et ceux qui en sont considérés comme les bénéficiaires potentiels. La question de ces bénéficiaires est importante parce que, comme le souligne encore une fois Melucci (1996 : 349), un mouvement social ne peut se légitimer socialement que s'il offre à un problème reconnu une solution qui bénéficie non seulement aux principaux acteurs et leaders du mouvement mais rejoint les intérêts généraux. Analytiquement parlant, l'idéologie d'un mouvement social repose pour Melucci sur trois

éléments interreliés : 1) une définition plus ou moins clairement articulée de l'acteur collectif lui-même, 2) une situation non désirable que l'action collective vise à corriger et qui est attribuée à un adversaire qui, la plupart du temps, est identifié en termes non sociaux et 3) une indication des finalités, des objectifs de la lutte menée (Melucci, 1996 : 350).

Benford et Snow (2000), dans un article récent qui passe en revue la littérature sur la construction des schèmes d'interprétation collective pour l'étude des mouvements sociaux, distinguent deux dimensions de ces schèmes : 1) l'élaboration du cadre d'interprétation rendu public, résultat d'un consensus, tel qu'il est médiatisé. 2) Les processus discursifs interactifs mis en œuvre pour élaborer et modifier continuellement le cadre d'interprétation collectif. Cette dimension renvoie aux interactions entre membres des mouvements sociaux.

En regard de la première dimension, Benford et Snow identifient trois moments clés de la mise en place des schèmes d'interprétation collectifs : 1) Le diagnostic. Il renvoie à l'identification d'une problématique et de ce qu'on en considère la ou les causes. Il s'agit essentiellement de faire porter le blâme, la responsabilité, afin d'identifier les adversaires. À cet égard, plusieurs études ont montré que les mouvements identifient généralement des « victimes » d'une injustice dont ils amplifient la situation afin de justifier l'action collective. Ces « victimes » seront les bénéficiaires des gains obtenus par le mouvement. Le diagnostic donne donc lieu à la construction d'un cadre d'interprétation qui permet d'identifier l'adversaire (*adversary framing*). 2) Le pronostic. Il s'agit ici des liens entre la solution envisagée et les moyens à mettre en œuvre pour l'atteindre. Selon les résultats de plusieurs recherches, l'identification du problème à l'étape 1 restreint les solutions envisagées comme possibles à l'étape 2. 3) La motivation. Il est possible, à partir de l'analyse du discours d'un mouvement social, de mettre en relief les types de motifs qui sont considérés comme devant mobiliser autour de la cause défendue⁷. Ainsi, pour Benford et Snow (2000 : 618), on peut arriver à spécifier comment la conjoncture affecte la construction et l'adoption d'une certaine terminologie des motifs et, dans un deuxième temps, identifier l'impact de cette terminologie sur la participation au mouvement.

En ce qui concerne la seconde dimension, il s'agit de se pencher sur la dynamique de création des cadres de référence collective par le biais de l'analyse de documents ou de discours rapportés ou en

⁷ Par exemple, Benford (1993) a identifié la sévérité de la situation, son urgence, l'efficacité de l'action et sa pertinence comme les motifs mis en relief par le mouvement pour le désarmement nucléaire aux États-Unis. Il note que les rapports entre ces éléments sont parfois contradictoires, une trop grande urgence (l'éminence du recours aux armes nucléaires par exemple) pouvant diminuer l'efficacité ressentie.

situation d'interaction. Dans ce cas, notre contribution porte plus spécifiquement sur les processus discursifs en situation d'interaction. Ici, Benford et Snow suggèrent de se pencher sur les processus de négociation, les disputes, les compromis, dans un cadre général qui tienne compte des rapports de pouvoir au sein du groupe. Ils notent par exemple que certaines personnes ont plus d'influence parce qu'elles possèdent de plus amples connaissances ou ont une plus vaste expérience, ce qui pousse les autres à se rallier à ses interprétations.

2. La méthodologie de la recherche

Le cadre conceptuel fait appel, en termes de méthodologie, au discours tenu par les intervenants et intervenantes en situation d'interaction. Ce discours concerne et les pratiques, et leurs représentations. Les échanges survenus entre intervenants et intervenantes lors des entretiens collectifs réalisés à l'automne 2000 sont considérés comme étant des « actes de parole » constitutifs de processus discursifs participant de la construction de schèmes d'interprétation collectifs au sein d'un mouvement de promotion de l'économie sociale au Québec. En effet, l'interaction entre intervenants et intervenantes ont d'abord donné lieu à des échanges de points de vue puis, dans un deuxième temps, les intervenants et intervenantes ont construit un discours collectif à partir de trois procédés principaux : le consensus implicite, l'affrontement ouvert et la persuasion, cette dernière s'appuyant particulièrement sur l'apport d'exemples tirés de leur pratique.

2.1 Les entretiens de groupe

Même s'ils ne sont pas les seuls groupes d'acteurs qui interviennent dans l'émergence et le développement des entreprises de l'économie sociale, nous avons choisi, dans le but d'assurer une certaine homogénéité au sein du groupe, de nous centrer sur les intervenants et intervenantes professionnels employés par des organismes intermédiaires présents sur la scène locale.

2.1.1 La constitution des groupes

En septembre et octobre 2000, les groupes ont été constitués à partir d'invitations personnelles effectuées par téléphone auprès des intervenants et intervenantes attirés aux dossiers de l'économie sociale dans différentes organisations intermédiaires des régions administratives 03 et 12. Dans la région 12, lors d'une première série d'appels logés entre le 11 et le 28 septembre, les onze Centres locaux de développement (CLD), les onze Centres locaux de services communautaires (CLSC), les

deux Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et les deux Centres d'aide aux entreprises (CAE) de la région ont été contactés de façon systématique dans le but d'identifier les intervenants et les intervenantes répondant aux critères mentionnés précédemment. Lors d'une seconde série d'appels, nous leur avons fait part des objectifs de la recherche et de notre intention de former un groupe qui se réunirait à l'occasion de quatre rencontres de deux heures chacune. Nous leur avons également demandé de nous référer d'autres intervenants ou intervenantes de la région répondant aux critères (méthode dite de la boule de neige). Nous avons alors contacté des personnes rattachées à des Corporations de développement communautaire (CDC), des Conseils de développement économique (CDE), des Centres locaux d'emploi (CLE), des réseaux de groupes de femmes et des tables régionales de concertation. Dans la région 03, les appels téléphoniques ont été logés pendant les semaines du 25 septembre et du 2 octobre 2000. Les dix Centres locaux de développement (CLD), les neuf Centres locaux de services communautaires (CLSC), les neuf Carrefours jeunesse-emploi (CJE), la SADC (Portneuf), le Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du centre de Québec (CRÉECQ) ainsi que la Coopérative régionale de développement Québec-Appalaches (CDRQA) situés dans la région, ainsi qu'un comité régional d'économie sociale et des groupes de femmes ont été contactés.

En général, les intervenants et intervenantes ont démontré un vif intérêt pour l'activité proposée mais tous et toutes n'étaient pas disponibles pour y prendre part. Finalement, pour la région 12, un groupe de quatorze personnes (9 femmes et 5 hommes) s'est réuni une première fois le 11 octobre 2000. Lors des réunions suivantes, le nombre de personnes présentes a légèrement diminué, malgré un effort pour établir des dates auxquelles tous et toutes pourraient être présents, ce qui n'a pas été possible. Malgré tout, le taux de participation est demeuré relativement élevé⁸. Pour la région 03, un groupe de dix personnes (trois femmes et sept hommes) s'est réuni une première fois le 1^{er} novembre 2000. L'intérêt a été soutenu tout au long des quatre rencontres⁹.

2.1.2 La composition des groupes

Comme le montre le tableau suivant, le tiers environ des vingt-quatre personnes ayant pris part à au moins un des entretiens collectifs étaient rattachées à un CLD ou à un CLSC, l'autre tiers provenant d'autres organisations (CJE, CDC, CDE, etc.). Les intervenants et intervenantes en CLD y

⁸ Treize personnes étaient présentes lors de la seconde rencontre et neuf pour la troisième et la quatrième rencontre.

⁹ Le nombre de personnes présentes est demeuré élevé, oscillant entre sept et dix par rencontre.

agissaient pour la plupart à titre d'agents de développement mais parmi les personnes qui ont pris part aux rencontres, certaines occupaient la direction de leur CLD. Les intervenants et intervenantes des CLSC réalisent pour leur part des tâches relevant de l'organisation communautaire.

Tableau 1
Répartition des intervenantes et intervenants
ayant participé à la recherche selon l'employeur

Type d'organisation employeur	Nombre de participants
CLD	9
CLSC	7
Autres	8

Même si plusieurs CLD ont mandaté un ou une employée pour prendre en charge les dossiers qui concernent spécifiquement l'économie sociale, cela ne signifie pas que ces personnes s'y consacrent de manière exclusive. Elles interviennent également auprès de l'entreprise privée, ce qui leur confère une certaine vision comparative qui facilite l'identification des dynamiques et des difficultés propres à l'économie sociale mais aussi celles qui sont communes aux deux secteurs d'activité. Les CLD interviennent surtout en ce qui a trait au financement de démarrage car ces institutions réservent à cet effet une partie des ressources que leur octroie le ministère des Régions.

À la différence des professionnels des CLD, les personnes rattachées à des CLSC et aux autres organisations interviennent souvent dès les premières étapes de l'émergence des entreprises de l'économie sociale puisqu'une partie de leur tâche consiste justement à susciter des initiatives dans le milieu. Leurs activités incluent notamment l'identification de besoins, la mobilisation collective autour d'un projet, le soutien aux groupes promoteurs dans la structuration de l'entreprise, l'élaboration du plan d'affaires et la recherche de financement.

On remarque une grande variabilité dans les parcours professionnels de ces intervenants et intervenantes. Certaines personnes sont impliquées dans le milieu communautaire et l'économie sociale depuis une vingtaine d'années alors que d'autres s'y initient depuis quelques mois à peine.

2.1.3 Le déroulement des rencontres

L'équipe de recherche s'est divisée le travail. Alors que l'un des chercheurs a fait l'animation des rencontres, l'autre a pris en charge la rédaction des rapports partiels rédigés après chaque rencontre.

Les deux étaient présents lors des entretiens, de manière à pouvoir valider l'un l'autre leur compréhension des échanges.

Lors de la première rencontre, suite à une courte présentation personnelle, les participants et participantes ont été invités à mentionner des projets récents auxquels ils avaient été associés ou auxquels ils collaboraient à l'automne. Ce premier tour d'horizon a permis de constater un fort dynamisme et d'identifier certaines tendances parmi les projets d'entreprise en cours de structuration. Une cinquantaine de projets ont été identifiés dans chaque région, dans des domaines aussi variés que la culture, l'éducation, le logement, l'hôtellerie, l'alimentation, les communications, le textile, la récupération-recyclage, le transport collectif, la santé, la finance et l'aide à domicile.

Un certain nombre de difficultés rencontrées à différents moments de l'intervention visant le démarrage de ces projets ont par la suite été identifiées puis répertoriées et classées par les chercheurs. Les propos des membres du groupe ont été enregistrés pour ensuite faire l'objet d'une transcription intégrale.

Au début de la seconde rencontre, les intervenantes et intervenants ont d'abord été invités à réagir sur un document qui avait pour but de leur restituer le contenu des échanges de la première rencontre. Ce document leur avait été expédié au préalable (par courrier électronique). La discussion a permis d'apporter des nuances, de préciser les idées exposées et de développer un consensus sur plusieurs des difficultés abordées.

Par la suite, les chercheurs ont présenté une typologie des difficultés relatives à l'intervention en économie sociale basée sur une recension des écrits. Les intervenants et intervenantes ont été invités à y réagir, ce qui a permis de compléter l'identification des difficultés vécues dans leur pratique. Lors de cette même rencontre, enfin, les membres du groupe ont été amenés à initier l'identification systématique des moyens qu'ils et elles ont expérimenté pour faire face à ces difficultés ainsi que des solutions envisageables mais non éprouvées.

La troisième rencontre a également débuté avec un retour sur les échanges de la rencontre précédente. A cette occasion, les chercheurs ont présenté aux participants, en plus du document

rapportant leurs propos, un tableau qui exposait de manière schématique les difficultés identifiées, les moyens mis en œuvre pour y faire face ainsi que les solutions envisagées par les membres du groupe. Ce tableau a servi d'outil d'animation pour poursuivre les échanges sur les stratégies individuelles et collectives mises de l'avant pour surmonter les difficultés rencontrées dans leur pratique.

Lors de la quatrième et dernière rencontre, on est revenu encore une fois sur les échanges de la précédente, pour compléter par la suite l'identification des moyens et solutions possibles. Les chercheurs ont présenté une première systématisation globale qui a été soumise à la considération des membres du groupe afin de valider s'ils s'y reconnaissaient. L'exercice s'est conclu sur une évaluation verbale du processus.

2.1.4 Les rapports entre intervenantes et intervenants au sein des groupes

Plusieurs des personnes qui ont pris part à la recherche ont vécu un « choc culturel » qui leur a été, selon leurs propres dires, des plus profitable. Les échanges suscités par cette activité ont constitué une occasion pour des intervenants et des intervenantes provenant de milieux institutionnels et professionnels différents de prendre connaissance des valeurs qui guident le travail des uns et des autres, des normes qui le régissent, du langage qui le caractérise et des pratiques qui lui sont plus spécifiques. Ils ont également permis de construire une lecture partagée des contraintes et des potentialités de leur intervention. Nous avons observé, dès la première rencontre, une ouverture empreinte de respect devant l'altérité, ouverture qui a été maintenue par la suite. Elle a donné lieu à l'établissement de relations fondées d'abord sur un échange élargi d'information entre intervenants et intervenantes, relations qui se sont pour certains et certaines prolongées en-dehors des rencontres de groupe. Le désir général d'obtenir les coordonnées de l'ensemble des membres du groupe est révélateur de la qualité des rapports qu'ils ont établi pendant les moments dédiés à un exercice collectif de réflexivité.

2.2 *L'analyse de contenu*

Johnston (1995) propose une méthodologie micro-sociologique pour l'étude du discours (qu'il prenne une forme verbale ou écrite) des mouvements sociaux. La procédure qu'il décrit est ambitieuse et exige de se pencher minutieusement sur un corpus relativement restreint capté, idéalement, dans un contexte « naturel ». Le matériel recueilli dans le cadre de cette recherche

orientait davantage vers une analyse de niveau mezzo du type de celle proposée par Benford et Snow (2000).

2.2.1 La perspective générale d'analyse

Cette approche permet de prendre en compte non seulement les expériences et les savoirs rapportés par les intervenants mais également de les aborder dans une perspective politique en les situant comme éléments d'un événement au cours duquel interagissent des acteurs du mouvement social pour la promotion de l'économie sociale, interaction qui représente un moment privilégié de participation à l'élaboration des schèmes d'interprétation propres à ce mouvement social.

L'analyse s'intéresse à l'articulation et à l'amplification d'un schème collectif d'interprétation chez les intervenants et les intervenantes. En ce qui a trait à l'articulation du schème, elle vise à illustrer les phénomènes qui le constituent et qu'on retrouve dans la problématique théorique (acteur collectif, adversaires, le diagnostic, le pronostic, les ressources et la motivation). Elle vise également à identifier les processus qui permettent à ces phénomènes d'articuler un schème d'interprétation. En regard de l'amplification du schème d'interprétation, l'analyse consiste à identifier des enjeux, des événements ou des convictions qui sont particulièrement mis en relief et qui contribuent à cimenter l'articulation du schème d'interprétation. Le processus d'amplification du schème d'interprétation vient moduler son articulation.

2.2.2 Les corpus et la procédure d'analyse

Deux corpus distincts ont été soumis à l'analyse. Le premier est constitué d'un matériau construit de manière délibérée et active par les intervenants dans chacun des groupes. Il en a résulté deux textes, qui se ressemblent sur plusieurs points, mais qui ont également des particularités. Chaque texte a été rédigé collectivement avec l'aide des chercheurs, qui ont fait en sorte que le texte corresponde à la pensée commune des groupes d'intervenants. Ceux-ci ont donc eu l'occasion de lire le texte dans leur groupe respectif et de manifester leur désaccord ou leur accord à plusieurs reprises, avant qu'il ne soit adopté. Il en résulte un discours écrit qui prétend faire consensus parmi les participants et les participantes. Chaque texte a subi plusieurs modifications : des précisions ont été apportées, les différences de points de vue ont été masquées et les affirmations qui pouvaient paraître tranchées ont été édulcorées. Le second corpus est de nature différente. Il est constitué des transcriptions des

échanges tenus dans le cadre des entretiens de groupe semi-directifs réalisés à quatre reprises dans chacun des deux groupes. Donc, huit textes au total, représentant un matériau brut.

Pour le premier corpus, constitué des textes collectifs produits par les intervenants et intervenantes, l'analyse a procédé par la définition des phénomènes de manière concrète, telle qu'on les retrouve dans les textes. Ces phénomènes sont devenus des catégories dont la définition s'est précisée au fur et à mesure qu'un découpage du texte en unités de sens était réalisé. À chaque unité de sens était attribué une catégorie; il est arrivé que deux catégories étaient associées à une unité de sens. Chaque catégorie a fait l'objet d'une analyse spécifique, qui a commencé avec la description des propriétés de la catégorie à l'aide des unités de sens. De cette manière, ce sont des acteurs qui sont identifiés, des points de vue, des arguments ou des actions. Puis, l'analyse a consisté à réaliser des synthèses et à identifier des processus sociaux qui permettent de comprendre en quoi des points de vue, des arguments ou des actions sont attribuables à tel ou tel acteur. Évidemment, l'objet de la recherche reste toujours présent, à savoir l'intervention professionnelle en économie sociale. Aux termes de ces opérations, une articulation du schème d'interprétation est proposée.

Le second corpus a donné lieu à une analyse visant à mettre à jour des éléments contribuant au processus d'amplification du schème d'interprétation. Chacun des textes de ce corpus, qui est divisé en deux sous-ensembles (quatre textes par groupe d'intervenants) a été découpé en interventions. Une intervention commence avec la prise de parole par une personne et se termine lorsqu'une autre personne prend la parole, sauf dans les cas où la première revient pour compléter une idée après interruption de la part d'une autre personne¹⁰. Les deux sous-ensembles sont constitués de 164 et de 312 interventions respectivement. Chacune de ces interventions a ensuite été codée à partir de catégories identifiées *a posteriori*, c'est-à-dire après la réalisation des entretiens (voir le système de codification en annexe). Une même intervention a pu se voir assigner plusieurs codes distincts mais pas plus d'une fois le même code. Lors du codage, on a également identifié, pour chaque intervention, l'organisation d'appartenance du locuteur ou de la locutrice, ce qui a été considéré comme un élément de contexte utile à l'interprétation des unités de sens.

Les textes ont ensuite été soumis à une analyse catégorielle. On a calculé la fréquence d'occurrence de chaque catégorie codifiée pour chacun des sous-ensembles traités. Après une première compilation des fréquences, le système de codification a été ajusté de manière à éliminer ou à regrouper des catégories non significatives. Par la suite, les interventions ont été regroupées par

catégorie et disposées en ordre chronologique de manière à pouvoir dégager l'évolution des propos tenus au fil des quatre rencontres. Considérant que la fréquence d'apparition est signe de l'importance relative accordée à un élément (Bardin, 1991 : 140), une analyse plus spécifique du contenu des catégories pour lesquelles un plus grand nombre d'occurrences a été comptabilisé a alors été entreprise. Cette analyse visait à identifier des éventuels «conflits de schème», à distinguer des points de vue distincts sur ces éléments en particulier ainsi qu'à vérifier lesquels faisaient l'objet d'un consensus généralisé. Aussi, l'analyse de deux sous ensembles distincts et leur comparaison permet de mettre en lumière le caractère non unitaire du schème d'interprétation qui guide les intervenants et les intervenantes en économie sociale.

3. Les résultats

Au cours des échanges entre intervenants et intervenantes, certains enjeux, événements ou convictions ont été abordés plus souvent que les autres et, de ce fait, mis en relief. Ces éléments de discours contribuent à l'amplification du schème d'interprétation explicité ci-après. L'analyse réalisée permet de constater certaines différences entre les groupes de même qu'à l'intérieur de chaque groupe.

3.1 *Le diagnostic posé par les intervenants et les intervenantes*

Les intervenants disent être interpellés par différentes situations : problèmes sociaux liés au chômage et à la pauvreté, besoins associés à la carence d'un bien ou d'un service et un niveau de développement local insatisfaisant ou marqué par l'exploitation des usagers et des travailleurs dans la consommation ou la production d'un type de bien ou de service. L'économie sociale apparaît alors comme une des réponses possibles à ces problématiques sociales. Elle permet d'«aider les gens démunis», «continuer (l') œuvre sociale», «lutte(r) contre la pauvreté», «employer des gens», «répondre à un besoin social», «intégrer des personnes», «créer de l'emploi», «mieux répondre aux besoins d'une collectivité». Cette opinion est réitérée d'une manière ou d'une autre dans 16% de l'ensemble des interventions analysées (voir le tableau 2). Il s'agit de l'élément de diagnostic le plus prégnant chez les deux groupes. Cependant, au sein de l'un d'entre eux, on peut distinguer un sous-groupe d'intervenants qui posent le diagnostic par rapport à un modèle de développement économique à privilégier, un modèle misant sur le développement local. Dans cette optique, l'économie sociale, associée au développement économique local ou communautaire, est considérée

¹⁰ Les interventions des chercheurs n'ont pas été retenues pour l'analyse.

comme insuffisamment développée, ce qui représente la situation jugée indésirable et que l'on devrait transformer.

L'analyse des échanges donne donc à penser que l'analyse de besoins et le développement inégal constituent les deux principaux diagnostics présents chez les intervenants. Ces situations comportent une charge éthique suffisamment forte pour exiger une solution. L'organisation d'appartenance (CLSC ou CLD principalement) peut déterminer en partie ce diagnostic. Alors que le premier diagnostic peut être documenté à l'aide de données objectives, le second correspond davantage à une lecture normative de la société.

Tableau 2

Quelques éléments participant de l'amplification du schème d'interprétation
Fréquence des occurrences à partir de l'analyse catégorielle
N = 476 interventions

	Dimension amplifiée	Mentions groupe 1	Mentions groupe 2	Mentions (total)	% du total des interventions¹¹
1.Diagnostic	Situation indésirable :				
	Besoins sociaux	26	13	39	8
	Mission sociale	21	17	38	8
	Définition de l'économie sociale	24	59	83	17
2. Pronostic					
2.1 Coalition	Promoteurs de projets	14	21	35	7
	Partenariat/concertation	25	44	69	14,5
2.2 Acteurs réfractaires	État : appui	19	30	49	10
	État : règles institutionnelles	19	25	44	9
2.3 Incitatifs et légitimation de l'intervention	Spécificité des entreprises de l'économie sociale	11	12	23	5
	Similitudes avec les entreprises privées qui recherchent le profit	8	17	25	5
2.4 Ressources	Financement	49	63	112	24
	Temps	25	40	65	13,7
3. Intervention	Rôle des intervenants	16	42	58	12
	Rôle des organisations employeures	10	35	45	9,5

¹¹ Les pourcentages indiqués ne totalisent pas 100% puisque plus d'une thématique peut avoir été assignée à chacune des 476 interventions analysées et que ce tableau ne contient des données que sur certaines des catégories thématiques qui ont fait l'objet de l'analyse.

Les intervenants n'explicitent pas les processus qui rendent indésirables ces situations. Cependant, ils mentionnent que sur le plan des ressources, la seule rentabilité financière des activités économiques est insuffisante pour remédier aux situations évoquées. Les intervenants remettent notamment en cause la primauté de la recherche individuelle de bénéfices sur l'intérêt commun et l'exclusivité des lois du marché dans la régulation de l'économie. Selon eux, la mise sur pied d'activités économiques doit plutôt s'inscrire dans une logique où l'économie n'est pas que financière, mais également sociale. À ce moment, la rentabilité financière apparaît comme une condition nécessaire, mais non suffisante, à la pérennité d'une activité économique qui résoudrait la situation indésirable. Cette réponse doit également être porteuse, d'après les intervenants, d'une « rentabilité sociale ».

Par ailleurs, on constate que la définition de l'économie sociale demeure problématique, même pour les professionnels mandatés pour en faire la promotion (83 interventions y réfèrent, soit 17% du total des interventions). Ce constat est implicite dans le discours des intervenants et des intervenantes. Il y est aussi formulé explicitement : au cours des discussions, on désigne cette imprécision en faisant appel à des expressions variées telles « ambivalence », « flou », « cultures différentes », « zone grise », « pas toujours clair ». À différentes reprises au cours des entretiens, des cas limites sont soulevés par un intervenant ou une intervenante, à partir d'exemples réels ou fictifs, pour tenter d'établir un consensus autour d'une définition commune. Ces exemples font ressortir la diversité des formes associatives ou entrepreneuriales pouvant être considérées comme participant d'une économie sociale.

3.2 Le pronostic

Alors que le diagnostic renferme une analyse de la situation indésirable à corriger, le pronostic indique les finalités et les moyens à mettre en œuvre pour y arriver. La notion d'« économie sociale » désigne cette activité économique à créer, à instituer sous une forme juridique et à teindre de valeurs orientées vers le mieux-être des usagers et des producteurs. Le volet social de la nouvelle activité économique prend tout son sens avec la réponse à un besoin et la création d'emplois. La formule « la rentabilité économique d'une activité à caractère social » proposée par un intervenant pour désigner l'économie sociale reprend autrement le lien « économique » et « social », avec toutefois une certaine importance accordée à la viabilité financière qu'assure le marché. En ce sens, il apparaît clairement qu'il existe des perspectives différentes parmi les

intervenants à propos de la part de ressources qui devrait provenir du marché, de la réciprocité ou de la redistribution étatique, et de la manière de définir l'économie sociale.

3.2.1 La constitution d'un acteur collectif : la « coalition »

L'analyse des propos des intervenants permet d'identifier des acteurs constituant une « coalition » autour de l'économie sociale. Le noyau de cette coalition fait preuve de robustesse parce qu'il se solidarise autour de projets concrets d'économie sociale. Ainsi, il existe une alliance forte entre promoteurs de projet¹², entreprises de l'économie sociale, certains regroupements fédératifs et intervenants. Par ailleurs, d'autres acteurs adoptent une position semblable à celle d'un satellite à l'égard de ce noyau, ce qui rend la coalition plus ou moins fragile. À partir des propos des intervenants, on comprend que ces acteurs en alliance plus ou moins forte avec ce noyau sont : les établissements publics, les organismes d'appui, par exemple les CLD ou les CLSC, les instances locales et régionales de gouvernance et la population.

Les processus qui fragilisent la coalition dépendent des acteurs en présence. Ainsi, les différences de points de vue sur l'économie sociale expliquent en grande partie pourquoi des organismes d'appui et des établissements publics gravitent sur un orbite plus ou moins éloigné du noyau ; les liens plus ou moins lâches entre ces organisations peuvent se transposer entre les intervenants. De même, les échanges analysés font ressortir que l'aura d'imprécision qui entoure la définition de l'économie sociale est reproduite en quelque sorte dans l'indétermination des orientations des organisations employeurs face à l'économie sociale (45 mentions ; on y fait référence dans 9% des interventions), ce qui oblige les intervenants et les intervenantes à faire preuve d'une grande autonomie ou, parfois, à convaincre leurs employeurs du bien-fondé de leur démarche. Quant à la population, elle se montre plus ou moins informée et intéressée à la coalition, d'après le contenu des échanges, même si elle a une opinion favorable à l'égard des activités concrètes.

En regard de la coalition, les notions de partenariat et de concertation constituent des éléments clés qui viennent amplifier le schème d'interprétation mis à jour. Abordés à maintes reprises au cours des échanges, soit dans 14,5% des interventions (69 mentions), ils sont considérés dans l'un des deux groupes comme un atout pouvant faciliter la réussite de projets en économie sociale en

¹² Les promoteurs de projets (35 mentions, dans 7% des interventions) sont les personnes ou les groupes auprès desquels se dirige principalement l'intervention. Dans certains types de projet, axés sur l'insertion sociale, ils constituent en même temps les principaux bénéficiaires de la réussite des

resserrant les liens entre les acteurs de la coalition ou, sur un mode défensif, contrer les résistances de certains acteurs réfractaires. Dans l'autre groupe, concertation et partenariat sont jugés comme des éléments vitaux et essentiels à la réussite de chaque projet en économie sociale.

3.2.2 Les acteurs réfractaires

L'analyse des échanges fait ressortir la présence d'acteurs pouvant être indifférents, tolérants ou même opposés à l'économie sociale. Les entreprises privées, une partie des associations, l'État et certaines catégories d'employés des services publics adoptent à l'occasion des attitudes réfractaires à l'économie sociale. Les processus qui produisent ces oppositions réfèrent aux logiques d'action, à l'identité, au rôle contradictoire de l'État et aux intérêts professionnels.

En ce qui concerne les entreprises privées, bien qu'elles puissent appuyer à l'occasion un projet concret d'économie sociale, elles mènent leurs activités presque exclusivement selon une logique de marché. Par ailleurs, pour une partie du mouvement associatif qui se nomme « communautaire », il se manifeste une identité autour d'un diagnostic des questions sociales marqué par l'injustice et un pronostic accordant à l'État un rôle quasi-exclusif en matière de redistribution; l'opposition à l'économie sociale repose donc principalement sur le pronostic.

En ce qui a trait à l'État, il est traversé de contradictions¹³ : il peut avoir un discours généreux à l'égard de l'économie sociale, mais lui octroyer peu de ressources; il demande à l'économie sociale d'être rentable économiquement, mais l'oriente par des normes (par exemple, les normes qui visent à éviter la « concurrence déloyale ») vers des créneaux peu profitables ou que lui seul peut financer. Il est présent dans un nombre important d'interventions (106, soit 22% des interventions). On l'aborde principalement sous l'angle des programmes d'appui à l'économie sociale, dont les limites sont mises en évidence. Dans les secteurs d'activité où la demande est non solvable, l'investissement public est considéré par les intervenants et les intervenantes comme essentiel à la viabilité des entreprises de l'économie sociale; on considère donc que leur mission sociale doit être financée par l'État. De cette façon, l'État représente un acteur très

entreprises de l'économie sociale. Ils apparaissent donc à la fois comme instigateurs et bénéficiaires du développement de l'économie sociale, ce qui en fait des acteurs doublement liés à la coalition.

¹³ Alain Touraine écrivait que l'État est « un agent social complexe », à la fois « intégrateur », « répressif » et « agent de changement social » (1993, p. 221). Il tente de « réunir des éléments opposés et contradictoires » (p. 241) et « masque les tensions du système d'action historique, les conflits de classes, les relations politiques » (p. 242).

présent dont l'aide est requise et dont le manque de support peut nuire. Il est considéré à la fois comme partie prenante et comme acteur réfractaire à l'économie sociale, ce qui le place dans une situation paradoxale.

Localement, les élus manifestent des contradictions analogues : ils veulent à la fois s'associer à des initiatives politiquement avantageuses, et assurer les entrepreneurs privés locaux de leur appui. Quant aux employés de l'État qui s'opposent à l'économie sociale, ils empruntent le plus souvent une logique syndicale défensive à l'égard de l'économie sociale pour préserver des emplois, peut-on comprendre du discours des intervenants.

3.2.3 Les incitatifs et la légitimation de l'intervention

Les incitatifs réfèrent aux arguments évoqués ou aux gestes à poser pour motiver l'adhésion à l'économie sociale, s'adressant soit à la coalition, soit aux acteurs réfractaires ou à des situations jugées importantes par les intervenants. Les principaux acteurs à convaincre sont : les organisations où travaillent les intervenants, les promoteurs d'un projet, l'État, les institutions financières, les entreprises privées, les leaders locaux et les employés du secteur public. Les opinions réfractaires qui incitent les intervenants à réagir par des arguments ou des actions sont : l'argument du retrait de l'État de certains services, l'hypothèse de la substitution d'emplois dans les services publics, la norme de la concurrence déloyale, l'argument des faibles conditions de travail en économie sociale, sa faible viabilité financière, le morcellement des actions de soutien, le scepticisme des institutions financières et les échecs. La persévérance des promoteurs et l'appui des organisations où travaillent les intervenants motivent également leur action. Dans une prochaine partie sur l'intervention, nous verrons les pratiques mises en œuvre par les intervenants pour activer les incitatifs.

En plus d'être au centre du diagnostic, la résolution de problématiques sociales apparaît comme source de légitimité de l'intervention en économie sociale et, en ce sens, constitue un élément d'amplification qui renvoie à ce qui peut motiver l'adhésion des personnes ou des organisations réfractaires au mouvement de promotion de l'économie sociale. Posé en termes de modèle de développement à privilégier, le diagnostic risque de rallier plus difficilement les différents acteurs réfractaires car il repose sur des valeurs plus que sur des faits pouvant être documentés. Dans ce cadre, il devient également plus difficile pour les intervenants et les intervenantes de légitimer leur travail d'intervention auprès de l'État, de l'entreprise privée et des citoyens.

Le discours des intervenantes et des intervenants contribue à mettre en relief la spécificité de l'économie sociale par rapport à l'économie privée à but lucratif, en la soulignant à plusieurs reprises. On réitère les caractéristiques qui l'en distinguent (23 mentions, dans 5% des interventions) en faisant valoir, notamment, l'engagement social des entreprises de l'économie sociale. Dans un des deux groupes plus particulièrement, les échanges mettent en relief les avantages comparatifs de l'économie sociale en ce qui a trait à la qualité des emplois créés. Dans une dynamique discursive qui peut sembler paradoxale, la proximité des entreprises de l'économie sociale et des entreprises privées en regard de différents principes de gestion mais aussi en lien avec des pratiques d'insertion par le travail, de rémunération aux employés ou de concurrence, est elle aussi mise en relief (25 mentions, dans 5% des interventions). Les similarités ont davantage été relevées chez un des deux groupes alors que dans l'autre on a plutôt insisté sur les différences qui marquent les deux types d'entreprises (voir le tableau 1). En somme, on a fait ressortir la spécificité de l'économie sociale tout en prenant comme gabarit l'économie de marché privée. Semblables mais différentes : un double qualificatif qui permet, par son caractère intégrateur, d'élargir le champ des appuis potentiels et de réduire l'éventail des acteurs réfractaires, qu'ils se trouvent du côté de l'État ou de l'entreprise privée.

3.2.4 Les ressources

Les ressources constituent un objet convoité par les coalitions d'acteurs soutenant divers diagnostics et pronostics ainsi qu'un ensemble de moyens financiers et humains essentiels à la mise sur pied et au développement des projets d'économie sociale. Les intervenants réfèrent ici aux ressources financières (prêts, garanties de prêt, actions privilégiées, subventions directes, subventions salariales et vente sur le marché et à l'État), matérielles (biens et équipements) et informationnelles (données, conseils et informations). Les ressources financières occupent une large place dans leur discours : elles constituent un thème omniprésent au cours des échanges (que les deux groupes soient considérés dans leur ensemble ou séparément) car elles sont abordées dans 25% (112 occurrences) de l'ensemble des interventions du corpus analysé, soit une intervention sur quatre.

L'analyse des échanges révèle que les projets d'économie sociale sont en concurrence avec d'autres acteurs pour l'accès à ces ressources, notamment les entreprises privées, les

établissements publics et les organismes communautaires, et que les promoteurs de projet possèdent rarement toutes les ressources. Voilà pourquoi les intervenants constatent une fragilité des entreprises de l'économie sociale dans certains secteurs d'activités (par exemple, ceux non ciblés par l'État), des conditions de travail apparemment inférieures à celles du secteur public, et une difficulté à retenir la main-d'œuvre qualifiée. La conquête des ressources paraît d'autant plus longue et complexe qu'il existe dans les organismes d'appui des critères de sélection des projets, l'imposition de délais et des montants accordés plutôt faibles. Ces difficultés peuvent laisser une impression d'injustice ou d'incompréhension qui incite davantage les intervenants à justifier et légitimer l'économie sociale.

C'est ainsi qu'au fil des rencontres, après avoir, dans un premier temps, insisté sur le déficit d'appui financier étatique, les intervenantes et les intervenants fournissent des exemples illustrant une ouverture aux capitaux privés. Ces exemples veulent convaincre de la possibilité d'accéder à des ressources privées pour mettre en œuvre des entreprises de l'économie sociale pensée en termes de rentabilité financière et sociale.

Se détachant comme une constante sur un fond d'échanges verbaux abordant différentes thématiques, le temps est une préoccupation fort présente au sein des deux groupes (voir le tableau 1). On le mentionne dans 14% des interventions (65 mentions). Trois dimensions distinctes en sont mises en relief : 1) le temps qui s'écoule entre l'idée et le démarrage effectif d'une entreprise de l'économie sociale ; 2) la durée des aides financières aux entreprises ou le temps d'attente avant de pouvoir les obtenir, dans le cas des organismes communautaires ; 3) la période nécessaire à l'atteinte d'une rentabilité ou d'une autonomie financière et son maintien.

4. Les pratiques politiques de l'intervention en économie sociale

Dans une perspective politique, les intervenants mettent en œuvre des pratiques sur les plans symbolique, relationnel et de mobilisation des ressources. Sur le plan symbolique, nous avons vu que la connaissance des besoins représente un élément de diagnostic pour certains intervenants, qu'il existe des perspectives différentes chez ceux-ci, que leur diagnostic et leur pronostic de l'économie sociale en concurrencent d'autres, et que les promoteurs manquent, notamment, de ressources informationnelles. L'analyse, la recherche, la légitimation, la justification, la persuasion, le conseil, la formation, l'information et la promotion représentent des gestes symboliques posés par les intervenants et les intervenantes. En ce qui concerne la persuasion en

particulier, il ressort de l'analyse que l'exemplarité (proposer un cas ou une situation en exemple), la rhétorique (pouvoir de conviction par la forme du discours) et la rationalisation (une explication qui succède aux gestes posés) sont, entre autres, mises à contribution. Enfin, les pratiques qui ont cours ne semblent pas avoir donné lieu, jusqu'à présent, à l'émergence d'une identité professionnelle collective en regard de l'économie sociale. Le rôle que les intervenantes et les intervenants s'attribuent par rapport à l'économie sociale s'avère être une préoccupation relativement importante (58 mentions, on l'aborde dans 12% des interventions) mais il ne fait pas consensus. Certains se considèrent comme des accompagnateurs ou des guides pour les personnes et les groupes porteurs de projets tandis que d'autres sont prêts à s'investir pour faire émerger des projets et sont désireux de les soutenir le temps qu'il faut pour que des porteurs convaincus prennent la relève. Ces visions distinctes du rôle des intervenants est fortement colorée par leur formation professionnelle, leur trajectoire individuelle et le milieu institutionnel dans lequel ils évoluent.

Sur le plan relationnel, l'analyse fait ressortir les tensions qui existent au sein de la coalition, entre la coalition et les acteurs réfractaires et, occasionnellement, à l'intérieur même des projets d'économie sociale. Une partie des gestes des intervenants visent donc à rapprocher les acteurs en harmonisant les rapports entre eux. Ces pratiques se présentent sous plusieurs formes dont l'accompagnement, la mise en relation, la concertation et la contractualisation. À titre d'exemple, la contractualisation prend la forme d'ententes concernant les frontières entre les prestations de services assumées par l'État et celles offertes par l'économie sociale, ou encore de plan d'actions impliquant plusieurs partenaires.

Sur le plan de la mobilisation des ressources, il a été démontré que leur rareté mobilise la coalition et tout particulièrement son noyau. Ainsi, d'après les intervenants, pour avoir accès aux ressources, des entreprises de l'économie sociale vont changer certains aspects de leurs projets, mettre en veilleuse des activités, diversifier leurs produits, rechercher un appui auprès de partenaires ou adapter des mesures gouvernementales (par exemple, répéter une subvention salariale pour conserver un poste). L'analyse de gestes rapportés par les intervenants et les intervenantes fait ressortir qu'ils font de l'organisation (mise en place de procédures rationnelles pour coordonner les divers types de ressources), de la coordination (gestion assumée par l'intervenant à une certaine étape du projet), de la négociation (avec divers partenaires), de la sollicitation (plus ou moins formelle auprès de bailleurs de fonds) et de la revendication (mobilisation d'acteurs contre certaines agences de l'État). Le fait que ces pratiques ne soient pas

toutes réalisées par les intervenants eux-mêmes justifient leur présence puisqu'ils cherchent à habilitier les promoteurs à les réaliser de manière autonome.

Conclusion

Pour résumer, l'analyse permet d'avancer que les intervenants font partie d'une «coalition» ayant certaines variantes d'un diagnostic de situations indésirables et d'une manière de les résoudre (le pronostic). Cette coalition possède des alliances plus ou moins fortes et rencontre non seulement des obstacles inhérents au développement d'entreprises rentables et socialement utiles, mais également des acteurs réfractaires qui la concurrencent pour la légitimité de leur pronostic et l'accès aux ressources. Pour appuyer la coalition dans ce contexte de concurrence, les intervenants et intervenantes s'appuient sur leur expérience et déploient des gestes complexes et non prescrits ayant trait aux significations, aux relations avec les différents acteurs concernés et à la mobilisation des ressources.

L'analyse suggère également qu'à travers leurs pratiques comme à travers leur discours, les intervenantes et les intervenants en économie sociale s'efforcent de faire valoir une certaine *représentation de l'économie et de ses liens au développement économique et social*. Ils participent ainsi aux luttes qui ont cours sur le plan des significations dans un champ du social que nous pourrions désigner de «socio-économie».

Enfin, l'intervention en économie sociale s'avère complexe parce qu'elle s'adresse autant aux membres de la coalition qu'aux acteurs réfractaires, parce qu'elle comprend une dimension temporelle de courte et de longue durée et parce qu'elle se situe sur différents plans, c'est-à-dire sur les plans symbolique, relationnel et de mobilisation des ressources. Ce volet politique de l'intervention mérite d'être reconnu au même titre que les volets pratico-interactif et technoscientifique, pour reprendre la trilogie de Nélisse (1997). À ce moment, les intervenants pourront envisager un ressourcement particulier en ce qui concerne notamment leurs tâches symboliques et relationnelles.

Bibliographie

ALLAIRE, B. (1995), *Autonomie professionnelle. Notre manière d'y voir*, Montréal, Fédération des professionnelles et professionnels salariés-es et des cadres du Québec (CSN), pp. 1-13.

BARDIN, Laurence (1991), *L'analyse de contenu*. Paris, PUF.

BENFORD, Robert D. (1993), «“You could be the hundredth monkey” : collective action frames and vocabularies of motive within the nuclear disarmament movement»; *Sociological Quarterly*, vol. 34, pp. 409-430.

BENFORD, Robert D. et David A. SNOW (2000), «Framing Processes and Social Movements : an Overview and Assessment», *Annual Review of Sociology*, vol. 26, pp. 611-639.

BIEN-AIMÉ, P.-A. et Louis MAHEU (1998), « La relation à l'usager : syndicalisme et professionnalisme à la défense du travail social au Québec », *Lien social et politiques*, ?? pp. 55-65.

BOIVIN, Louise et Mark FORTIER (1997), *L'économie sociale : l'avenir d'une illusion*, Montréal, Fides.

COMEAU, Yvan, Louis Favreau, Benoît LÉVESQUE et Margie MENDELL (2001), *Emploi, économie sociale et développement local : les nouvelles filières*, Sainte-Foy, PUQ.

CONSEIL DE LA COOPÉRATION DU QUÉBEC (1999), *Démarrer et gérer une entreprise coopérative*, Montréal, Éditions Transcontinental et Éditions de la fondation de l'entrepreneurship.

CORNFORTH, Chris, Alan THOMAS, Jenny LEWIS and Roger SPEAR (1988), *Developing Successful Worker Co-operatives*, Londres, Sage Publications.

COUTURIER, Yves (1998), « Regard sur les interrogations du colloque dans une perspective bourdieusienne », dans Georges A. Legault, *L'intervention, usages et méthodes*, Sherbrooke, Éditions GGC et Université de Sherbrooke, Coll. Analyse des pratiques professionnelles, pp. 167-188.

DEFOURNY, Jacques (1994), *Développer l'entreprise sociale*, Bruxelles, Fondation du Roi Baudouin.

DOUCET, Laval et Louis FAVREAU (1991), *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Sainte-Foy, PUQ.

ESCOBAR, Arturo et Sonia E. ALVAREZ (dir.) (1992), *The Making of Social Movements in Latin America. Identity, Strategy and Democracy*. Boulder & San Francisco, Westview Press.

FILLIEULE, Olivier et Cécile PÉCHU (1993), *Lutter ensemble : les théories de l'action collective*. Paris, L'Harmattan.

GADREY, Jean (1994), « La Modernisation des services professionnels : rationalisation industrielle ou rationalisation professionnelle? », *Revue française de sociologie*, vol. 35, no 2, pp. 163-195

GAMSON, William A. (1992), *Talking Politics*. New York, Cambridge University Press.

GIDDENS, Anthony (1997), *The Constitution of Society*, Cambridge, Polity Press.

JONHSTON, Hank (1995), «A Methodology for Frame Analysis : From Discourse to Cognitive Schemata», 217-243 in H. JOHNSTON et B. KLANDERMANS (dir.), *Social Movements and Culture. Social Movements, Protest, and Contention*. Vol. 4. Minneapolis, University of Minnesota Press.

LAMOUREUX, Henri, Jocelyne LAVOIE, Robert MAYER et Jean PANET-RAYMOND (1996, 1983), *Pratique de l'action communautaire*, Sainte-Foy, PUQ.

LEGAULT, Georges A. (1998), « Analyse des pratiques professionnelles : proposition de synthèse », dans L'intervention, usages et méthodes », dans Georges A. LEGAULT, *L'intervention, usages et méthodes*, Sherbrooke, Éditions GGC et Université de Sherbrooke, Coll. Analyse des pratiques professionnelles, pp. 189-212.

MAHEU, L. et P.-A. BIEN-AIMÉ (1997), « Quand une forme de travail en cache une autre. Le Travail social n'est pas taylorisable », *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 10, no 2, pp. 123-133.

MARCOTTE, François (1986), *L'action communautaire. Ses méthodes, ses outils, ses rouages et sa gestion*, Montréal, Éditions Saint-Martin.

MCADAM Doug, John D. MCCARTHY et Mayer N. ZALD (1988), « Social Movements », dans Neil J. SMELSER (ed.), *Handbook of Sociology*, Beverly Hills, Sage Publications, pp. 695-737

MCCARTHY, John D. et Mayer N. ZALD (1979), *The Dynamics of Social Movements*. Cambridge, Winthrop.

MELUCCI, Alberto (1996), *Challenging codes. Collective action in the information age*. Cambridge, Cambridge University Press.

MESNY, Anne (1998), « Pratique professionnelle, expertise, et relations entre savoirs experts et savoirs communs » dans Georges A. LEGAULT, *L'intervention, usages et méthodes*, Sherbrooke, Éditions GGC et Université de Sherbrooke, Coll. Analyse des pratiques professionnelles, pp. 149-166

NÉLISSE, Claude (1997), « L'intervention : catégorie floue et construction de l'objet », dans Claude NÉLISSE et Ricardo ZÚÑIGA, *L'intervention : les savoirs en action*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, GGC Éditions, Coll. Analyse des pratiques professionnelles, pp. 17-43.

NÉLISSE, Claude (1998), « La composition technique en travail social », dans Georges A. LEGAULT *L'intervention, usages et méthodes*, Sherbrooke, Éditions GGC et Université de Sherbrooke, Coll. Analyse des pratiques professionnelles, pp. 13-36.

NINACS, William (1995), Entraide économique, création d'entreprises, politiques sociales et empowerment, *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 8, no 1, pp. 97-119.

PIVEN, Frances Fox et Richard A. CLOWARD (1977), *Poor People Movements: Why they Succeed, How they Fail*. New York, Vintage.

RACINE, Pierre (1998), « Le paradigme heuristique : sa pertinence à la modification du rapport des intervenants à leur savoir d'expérience », dans Georges A. Legault (dir.) *L'intervention, usages et méthodes*, Sherbrooke, Éditions GGC et Université de Sherbrooke, Coll. Analyse des pratiques professionnelles, pp. 135-148.

SCHÖN, Donald A. (1994), *Le praticien réflexif*, Montréal, Les Éditions Logiques.

STABER, Udo (1993), "Worker Cooperatives and the Business Cycle : Are Cooperatives the Answer to Unemployment?", *The American Journal of Economics and Sociology*, vol. 52, no 2, pp. 129-143.

TARROW, Sydney (1994), *Power in Movement*. New York, Cambridge University Press.

TOURAINÉ, Alain (1993), *Production de la société*, Paris, Éditions du Seuil.